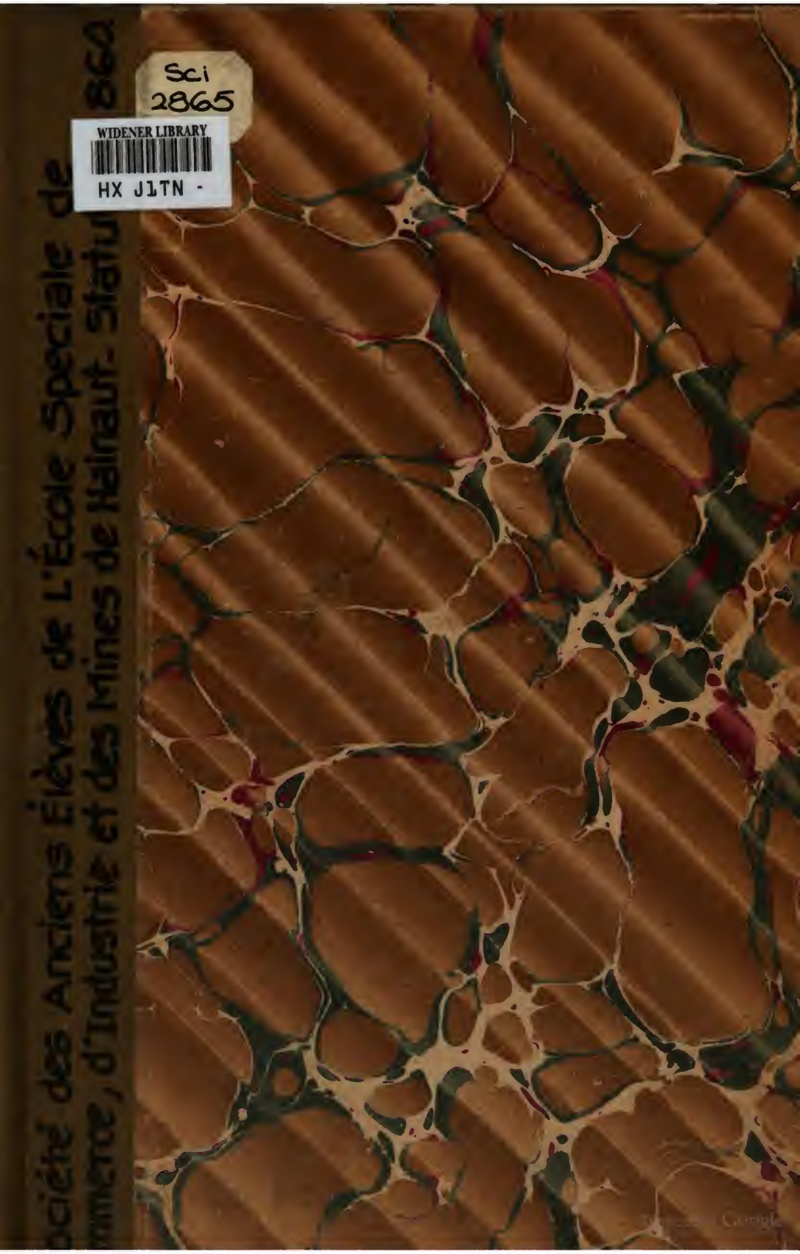

ciété des Anciens Élèves de L'École Spéciale de
merce, d'Industrie et des Mines de Hainaut. Statu
1860
Sci
2865
WIDENER LIBRARY
HX J1TN -



SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE

DE

COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES MINES

DU HAINAUT.

STATUTS.

MONS,

IMPRIMERIE DE MASQUILLIER ET LAMIR, GRAND'RUE, 25.

1860.

STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ

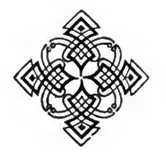
DES ANCIENS ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE SPÉCIALE

DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES MINES

DU HAINAUT,

Fondée à Mons le 25 décembre 1852.



MONS,

IMPRIMERIE DE MASQUILLIER ET LAMIR, GRAND'RUE, 25.

—

1860.

Les présents Statuts ont été adoptés en assemblée générale,
le 27 *mai* 1860.

STATUTS.

Constitution et but de l'Association.

Article premier. — Les anciens Élèves de l'École spéciale *de Commerce, d'Industrie et des Mines du Hainaut,* se constituent en association, sous la dénomination de : Société des anciens Élèves de l'École spéciale de Commerce, d'Industrie et des Mines du Hainaut.

Art. 2. — Le but de l'Association est :

1.° D'établir des relations plus fréquentes entre les anciens Élèves de l'École et de resserrer ainsi les liens d'amitié qui les unissent ;

2.° De propager parmi eux les découvertes et procédés utiles, et de les mettre au courant du progrès industriel ;

3.° De créer des moyens d'étude de nature à éclairer, par la discussion et le travail en commun, les questions de sciences appliquées; soit qu'elles offrent un intérêt général, soit qu'elles n'intéressent qu'un membre en particulier ;

4.° De mettre à la disposition de chaque membre, tout l'appui dont la Société pourra disposer.

Art. 3. — Le siége de la Société est fixé à Mons.

Admission des Membres.

Art. 4. — L'Association se compose de membres effectifs et de membres honoraires.

Sont membres effectifs :

1.° De droit, les professeurs de l'École, à titre de membres protecteurs ;

2.° Les élèves diplômés de l'École.

Sont membres honoraires :

1.° De droit, à titre de membres protecteurs, les personnes qui ont fait partie du jury d'examen de l'École des Mines ;

2.° Toute personne dont la demande sera appuyée par trois membres effectifs.

L'admission a lieu sur demande adressée à l'Administration avec justification des conditions qui précèdent.

Tout membre reçu devra apposer sa signature sur un registre à ce destiné.

Administration.

Art. 5. — La gestion des affaires de la Société est confiée à un Conseil d'Administration composé de sept membres effectifs, élus pour trois ans par l'assemblée générale.

L'assemblée générale élit dans le sein du Conseil, un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Trésorier.

Un Secrétaire-Adjoint rémunéré pourra être choisi par le Conseil.

Le Conseil se renouvelle par tiers; l'ordre de sortie a lieu par la voie du sort, pour la première fois, excepté pour le Président qui ne sortira que la troisième année.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 6. — Le Conseil d'Administration est chargé du soin de toutes les affaires de la Société. Il fait la correspondance, présente annuellement à l'assemblée générale, les comptes de la Société, un exposé de sa marche et un compte-rendu de ses travaux pendant l'année écoulée. Il met à exécution les décisions de l'assemblée générale; il est chargé de la conservation des archives, et il fixe l'époque des réunions extraordinaires de l'assemblée générale.

Art. 7. — Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre et plus souvent si le Président le juge nécessaire.

Art. 8. — Le Conseil fait son réglement d'ordre intérieur.

Art. 9. — Le Conseil se met en rapport avec tous les membres de la Société, et ceux-ci peuvent toujours correspondre directement avec lui.

Art. 10. — Le Conseil ne peut délibérer si quatre de ses membres ne sont présents ; toute pièce qui émane de lui est signée par le Président et contre-signée par le Secrétaire.

Assemblée Générale.

Art. 11. — Les membres de l'Association se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire, le jour de la Pentecôte.

L'ordre du jour de la séance est communiqué à chaque membre au moins un mois d'avance.

Art. 12. — L'assemblée générale entend la reddition des comptes et la lecture des pièces qui lui sont soumises par le Conseil d'Administration.

Elle délibère sur les propositions qui lui sont faites par ce dernier, et sur les mesures excédant les pouvoirs du Conseil. Elle procède au remplacement des membres du Conseil dont le mandat est expiré.

Une convocation extraordinaire de l'assemblée générale peut être faite par le Conseil d'administration, de son propre mouvement ou sur la demande de quinze membres effectifs. La convocation devra être adressée aux sociétaires au moins vingt jours d'avance, avec l'indication de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix. Aucune décision ne peut avoir force que si la moitié des membres sont présents ; cependant si une première assemblée ne réunit pas la moitié des membres, une seconde pourra délibérer à la majorité des membres présents.

Art. 13. — Toute modification aux Statuts de la Société, re-

connue nécessaire, est proposée en assemblée générale et ne peut être adoptée qu'à la majorité des trois quarts des membres *effectifs* présents.

Réunions Mensuelles.

Art. 14. — Les membres de la Société se réunissent tous les mois au siége social.

Art. 15. — Un membre du Conseil d'Administration préside ces réunions; elles ont pour but l'étude et la discussion des questions techniques mises à l'ordre du jour.

Art. 16. — Procès-verbal des réunions mensuelles est tenu par le Secrétaire ou son adjoint; il est signé par le Président qui a siégé et déposé aux archives. Extrait en est adressé à chaque membre avec l'ordre du jour de la réunion suivante.

Budget.

Art. 17. — Une cotisation annuelle de quinze francs est imposée à chaque membre; elle est payable entre les mains du Trésorier le jour de la réunion ordinaire de l'assemblée générale, ou dans le délai de deux mois après cette époque pour les membres absents.

Art. 18. — Les fonds de la Société sont affectés :

1.° Aux frais de bureau et de correspondance ;

2.° A l'impression des documents administratifs, industriels et commerciaux que l'assemblée et le conseil jugeraient devoir intéresser les membres de la Société; à la formation d'une bibliothèque; à l'acquisition d'instruments de précision, etc.;

3.° Aux frais extraordinaires et imprévus.

Les fonds disponibles sont placés à intérêt.

Art. 19. — Dans aucun cas ou sous aucun prétexte, les dépenses ne peuvent excéder les revenus de la Société.

Art. 20. — Tout membre qui n'aura pas effectué le paiement de sa cotisation conformément à l'article 17, ne recevra les documents dont l'impression aura été ordonnée par l'Assemblée générale, que contre le versement de sa cotisation.

Révocation des Membres.

Art. 21. — Si, contre toute attente, un membre se comportait de manière à se rendre indigne de faire partie de l'Association, il serait engagé à donner sa démission, et en cas de refus, exclu par l'assemblée générale sur la proposition du Conseil d'Administration.

Aucun acte public ne pourra faire mention de cette mesure.

Art. 22. — Tout membre qui pendant deux années consécutives aura négligé de payer sa cotisation annuelle, sera considéré comme démissionnaire, sauf les circonstances à apprécier par le Conseil.

Objets divers.

Art. 23. — Tout membre de l'Association devra informer le Secrétaire, dans le délai de deux mois, du changement apporté à sa résidence.

Art. 24. — Tout membre auteur d'une publication devra en adresser un exemplaire au Conseil d'Administration; mention en sera faite dans le rapport annuel.

Art. 25. — Dans le délai de trois mois, à partir du jour de la réunion de l'assemblée générale, le Secrétaire fera parvenir à chacun des membres de la Société :

1.° La liste de tous les membres effectifs et honoraires avec indication de leur résidence ;

2.° Une expédition du procès-verbal de la dernière séance de l'assemblée générale et des autres documents dont l'impression aurait été décidée.

Art. 26. — Il y aura un banquet le jour de l'assemblée générale annuelle; il sera organisé par les soins du Conseil d'Administration. Le prix en est fixé à huit francs par personne.

Tout membre qui n'aura pas prévenu, huit jours à l'avance, de l'impossibilité où il se trouverait d'assister à l'assemblée générale, sera considéré comme souscripteur au banquet.

Durée et Dissolution de la Société.

Art. 27. — La durée de la Société est illimitée.

Sa dissolution ne peut être prononcée que par l'assemblée générale réunissant les deux tiers des membres effectifs de la Société et à la majorité des trois quarts des voix.

Avis doit être donné à chaque membre, un mois au moins d'avance, de l'objet à mettre en délibération.

La question de dissolution ne peut être soumise à l'assemblée générale que sur la proposition du tiers du nombre total des membres effectifs.



ANNEXES.

LISTE GÉNÉRALE

*des Élèves diplômés sortis de l'*École des Mines du Hainaut, *depuis sa création jusqu'à ce jour; dont 86 font partie de l'Association fondée à Mons, le 25 décembre 1852.*

N.os d'Ordre.	Noms & Prénoms.	ANNÉE de la Sortie.	Professions & Domiciles.
1	**Alardin**, Justin,	1859,	Attaché au Charbonnage du Bois, à Quaregnon.
2	**Arnould**, Jules,	1842,	Ingénieur de la Société des Houillères et Chemin de fer d'Epinac (Saone et Loire).
3	**Bellière**, Emile,	1855,	Ingénieur du Charbonnage d'Amercœur, à Jumet.
4	**Bellière**, Félicien,	1844,	Ingénieur de la Société des Mines, de Sel et Salines à Varangeville, près Nancy (dépar.t de la Meurthe).
5	**Bellière**, Léopold,	1843,	Ingénieur de la Société du Grand Bordia, à Gosselies.
6	**Bernard**, Léopold,	1841,	Géomètre et Commissaire-voyer des cantons de Boussu et Lens, à Wasmes.
7	**Bouchez**, Alexis,	1848,	Sous-Ing.r de la C.ie de Charbonnages Belges, à Frameries.
8	**Bouillon**, François,	1856,	Directeur des extractions de minerais de fer oligiste (Société d'Ougrée, à Vezin).
9	**Bouillon**, Emile,	1859,	Ingénieur civil à Roux.
10	**Briart**, Alphonse,	1844,	Ing.r du Charb. de Mariemont et Bascoup, à Bascoup.
11	**Brouhon**, Constant,	1848,	Sous-Ing.r du Charbonnage du Carabinier-Français, à Chatelet.
12	**Cantineau**, Julien,	1855,	Ingénieur-Directeur des Charbonnages d'Auvelais et S.t-Roch, à Auvelais.
13	**Chaudron**, Léandre,	1842,	Ing.r du Charbonnage des 24 Actions, à Quaregnon.
14	† **Choquet**, Eugène,	1845,	Attaché au Charb. du Grand-Hornu.
15	**Clavel**, Louis,	1857,	Sous-Ing.r au Charbonnage de S.t-Vaast, à S.t-Vaast.
16	**Clerfayt**, Albert,	1850,	Géomètre et Industriel, à S.t-Symphorien.
17	**Connart**, Fidèle,	1853,	Géomètre et Fabricant, à Moustier-au-Bois.
18	* **Cornet**, Jean-Baptiste,	1858,	Cond.r des trav. au Charb. des Produits, à La Bouverie.
19	**Cornet**, François,	1853,	Ing.r du Charb. de Sart-Longchamps, à S.t-Vaast.
20	† **Criquelion**, Antoine,	1840.	. . . .
21	**Daive**, Anselme,	1843,	Ing.r au Charb. de Masse-S.t-François, à Farcienne.
22	* **Debrissy**, Jules,	1842,	Directeur du Dépôt de Mendicité, à Mons.
23	**Decuyper**, Constant,	1858,	Sous-Ing.r au Charb. du Levant du Flénu, à Cuesmes.
24	**Dehu**, Désiré,	1857,	Sous-Ing.r au Charb. de La Louvière et La Paix, à La Louvière.

† Décédé.
* Ne fait pas encore partie de l'Association.

N.os d'Ordre.	Noms & Prénoms.	ANNÉE de la Sortie.	Professions & Domiciles.
25	Deladrière, Célestin,	1851,	Ingénieur de la Comp.ie de Liévin, à Liévin, près Lens (Pas-de-Calais).
26	Deladrière, Gédéon,	1855,	Ing.r des Charb. de Bonne-Veine et Bonne-Espérance, à Wasmes.
27	† Delsaut, Emmanuël,	1843,	Ingénieur de la C.ie de Charbonnages Belges.
28	* Dept, Théodore,	1841,	Résidence inconnue.
29	Dequanter, Victor,	1840,	Directeur-Gérant des Charb. de Haine-S.t-Pierre et Lahestre, à Jolimont.
30	Deroux, Henry,	1847,	Ingénieur Civil, à Paris, rue de Trévise, 44.
31	Descamps, Elie,	1857,	Sous-Ing.r au Charbonnage du Couchant du Flénu, à Quaregnon.
32	Descamps, Fulgence,	1857,	Conducteur des travaux au Charbonnage de l'Agrappe, à Frameries.
33	* Descamps, Joseph,	1857,	Directeur des travaux du Charb. de Flawinnes et La Lache, à Floreffe.
34	Desenfans, Oscar,	1859,	Conducteur des travaux au Charbonnage de Crachet-Picquery, à Frameries.
35	Desoignies, Edouard,	1844,	Ing.r-Régisseur aux Laminoirs de Couillet, à Couillet.
36	Dethuin, Louis,	1841,	Commissaire-Voyer de l'arr.t de Charleroy et Thuin, à Charleroy.
37	Dewez, Valentin,	1844,	Industriel, à Fleurus.
38	Dieu, Virgile,	1859,	Cond.r des trav. au Charb. de l'Agrappe, à Frameries.
39	Dubar, Pierre-Joseph,	1841,	Ingénieur du Charbonnage de S.t-Vaast, à S.t-Vaast.
40	Durant, Désiré,	1848,	Ingénieur civil, à Morlanwelz.
41	Durant, Henry,	1857,	Ingénieur du Charb. de Haine-S.t-Pierre et La Hestre, à Haine-S.t-Paul.
42	Durant, Prudent,	1858,	Sous-Ing.r au Charb. de la Grande-Veine d'Élouges.
43	† Dury, Léon,	1859.	. . . .
44	Duvieusart, Alexandre,	1859,	Cond. des trav. au Charb. d'Hornu et Wasmes, à Wasmes.
45	Duvivier, Charles,	1850,	Industriel, à Ciply.
46	Ermel, Adolphe,	1857,	Sous-Ing.r au Charb. de Sart-Longchamps, à S.t-Vaast.
47	Fauconnier, Maximil.,	1845,	Industriel, à Soignies. A dirigé des houillères à Bornéo.
48	* Fonson, Adolphe,	1842,	Commis de 1.re classe au gouvernement provincial et secrétaire de la Comm.on admin. de l'École des Mines.
49	Fontaine, François,	1849,	Sous-Ing.r aux Charb. Réunis de Charleroy, à Charleroy.
50	Franquet, Clément,	1856,	Sous-Ing.r du Charb. du Levant du Flénu, à Cuesmes.
51	Gain, Désiré,	1844,	Ingénieur-Directeur du Charbonnage du Midi du Flénu, à Quaregnon.
52	Gallez, Auguste,	1856,	Ingénieur attaché aux Hauts-Fourneaux, à Montignies-sur-Sambre.

† Décédé.
* Ne fait pas encore partie de l'Association.

N.os d'Ordre.	Noms & Prénoms.	ANNÉE de la Sortie.	Professions & Domiciles.
53	† Gallez, Jean-Baptiste,	1847.	. . . .
54	Ghisse, François,	1853,	Ingénieur civil, à Buissenal. (A dirigé des houillères dans la Loire inférieure).
55	Gravez, Adrien,	1839,	Directeur-Gérant du Charb. de Sart-Longchamps, à S.t-Vaast.
56	* Hainaut, Elie,	1850,	Résidence inconnue.
57	* Hainaut, François,	1852,	Résidence inconnue.
58	* Hallez, Germain,	1858,	Attaché au Charb. d'Hornu et Wasmes, à Wasmes.
59	Hamers, Hippolyte,	1851,	Ing.r civil, à Paris, avenue de la Bourdonnaye, 59.
60	* Hannot, Ignace,	1839,	Résidence inconnue.
61	Hanot, Adolphe,	1859,	Cond.r des trav. au Charb. du Levant du Flénu.
62	Hardy, Emile,	1850,	Ing.r de la Société de Belle et Bonne, à Quaregnon.
63	Harpignies, Hippolyte,	1859,	Cond.r des travaux au Charbonnage de l'Agrappe, à Frameries.
64	Jouniau, Emile,	1847,	Ingénieur du Charbonnage du Nord de Charleroy (Sart-lez-Moulin), à Courcelles.
65	Kleyn, Barthélémy,	1849,	Ingénieur du Charb. à Holtzappel (duché de Nassau).
66	Laigneaux, César,	1857,	Sous-Ing.r de la Compagnie houillère de Stiring, près Forbach (Petite Rosselle), Moselle.
67	Lambert, Casimir,	1847,	Directeur et Propriétaire de Verreries, à Lodelinsart.
68	Lambot, Léopold,	1852,	Ingénieur civil, à Charleroy.
69	Laporte, Léopold,	1850,	Ingénieur-Directeur du Charbonnage de Carnière-Sud (S.t-Éloi), à Carnière.
70	Lebacqz, Jean-Baptiste,	1859,	Attaché aux Hauts-Fourneaux et Laminoirs de Montignies-sur-Sambre.
71	Lebeau, Alfred,	1858,	Ing.r de la Société du Charb. de Mourlon-Gendebien, à Anderlues.
72	† Leclercq, Auguste,	1845,	Fonctionnaire du chemin de fer de l'État.
73	Ledoray, Emile,	1849,	Ing.r-Directeur du Charb. des Propriétaires-Réunis, à Marchienne-au-Pont. (A dirigé les Mines de Carmeaux, Tarn).
74	Lemaire, Frédéric,	1854,	Ingénieur des Mines d'Auchies-au-Bois, à Lières, près Lens (Pas-de-Calais).
75	† Lemal, François,	1842,	Directeur des trav. du Charb. de Strépy-Bracquegnies.
76	Lisbet, Emmanuel,	1850,	Ingénieur de la C.ie de Bully-Grenay, près Bethune (Pas-de-Calais).
77	Loiseau, Xavier,	1844,	Ingénieur du Charbonnage de Ciply, à Mons.
78	Lux, Gustave,	1845,	Ingénieur du Charb. du Bois des Vallées, à Piéton.
79	* Malissart, François,	1839,	Propriétaire-Directeur d'une fonderie de fer à Kohlocheid, près d'Aix-la-Chapelle.

† Décédé.
* Ne fait pas encore partie de l'Association.

N.os d'Ordre.	Noms & Prénoms.	ANNÉE de la Sortie.	Professions & Domiciles.
80	Marcq, Alexandre,	1843,	Ingénieur au corps des Ponts et Chaussées, à Dinant.
81	Maréchal, Emile,	1856,	Ingénieur aux Mines de Ferfay et des Ames-au-Bois, à S.t-Pierre-lez-Auchel (Pas-de-Calais).
82	Marousé, Achille,	1854,	Ingénieur du Charb. de Falnuée, à Courcelles.
83	† Masson, César,	1839,	Ingénieur civil, à Charleroy.
84	Mendiau, Gustave,	1854,	Sous-Ing.r du Charb. de Monceau-Fontaine et Martinet, à Monceau-sur-Sambre.
85	* Menetrier, Ambroise,	1843,	Professeur de Géométrie descriptive et de Physique à l'Ecole des Mines.
86	* Menetrier, Joseph,	1852,	Directeur des Ateliers de M. Paris, à Marchienne.
87	Michel, François,	1848,	Ingénieur-Directeur de Laminoirs, à La Louvière.
88	* Mille, Aimé,	1839,	Ingénieur civil, à Lille.
89	Monoyer, Jules,	1849,	Directeur-Gérant du Charb. de Cheratte, à Cheratte-lez-Liége.
90	Moreau, Auguste,	1855,	Ing.r-Directeur du Charb. d'Oignies-Aiseau, à Oignies-Aiseau.
91	Moulin, Hyacinthe,	1859,	Cond.r des trav. au Charb. du Nord-du-Bois-de-Boussu, à Dour.
92	Mouzin, Auguste,	1855,	Ingénieur-Directeur de l'usine Céramique de Nimy.
93	† Musin, Augustin,	1849.	. . . .
94	Navez, Auguste,	1856,	Ingénieur civil, à Mons.
95	* Nicaise, Jean-B.te,	1845,	Négociant, à Mons.
96	* Parez, Louis,	1843,	1.er Régent à l'Ecole moyenne de l'Etat, à Mons.
97	Patte, Félix,	1852,	Industriel, à Pommerœul.
98	Pierart, Amand,	1859,	Attaché au Charb. des Viviers-Réunis, à Gilly.
99	Poletz, Réné,	1859,	Ingénieur civil, à Ragnies. (A été attaché à la Société de Marcinelle Nord).
100	Plumat, Emmanuël,	1851,	Sous-Ingénieur des Mines d'Aniche (Nord).
101	† Pruvost, Adolphe,	1845.	. . . .
102	* Quenon, Emile,	1858,	Attaché au Charb. de l'Escouffiaux, à Eugies.
103	† Renette, Antoine,	1843,	Conducteur des travaux au Charb. de l'Agrappe.
104	Roger, Nestor,	1856,	Ing.r du Charbonnage de La Louvière et La Paix, à La Louvière.
105	* Roland, Jules,	1859,	Ingénieur civil, à Houdeng-Gœgnies.
106	Salengreau, Félicien,	1857,	Ingénieur civil, à Charleroy.
107	Scohy, Florent,	1843,	Ingénieur du Charbonnage de Monceau-Fontaine et Martinet, à Monceau-sur-Sambre.
108	Sottiaux, Amour,	1859,	Attaché à un Ing.r-Administrateur de Charb., à Mons.
109	Splingart, Jules,	1856,	Sous-Ingénieur au Charbonnage du Haut-Flénu, à Jemmapes.

† Décédé.
* Ne fait pas encore partie de l'Association.

N.os d'Ordre.	Noms & Prénoms.	ANNÉE de la Sortie.	Professions & Domiciles.
110	**Stievenart**, Edouard,	1840,	Commiss.re-Voyer des cantons d'Ath et Chièvres, à Ath.
111	**Stoesser**, Alphonse,	1848,	Ing.r-Régisseur de la Société des Houillères Réunies, à Quaregnon.
112	**Thauvoye**, Albert,	1853,	Ingénieur de la Société des Charbonnages Réunis de Charleroy, à Charleroy.
113	**Tricot**, Louis,	1859,	Ingénieur civil, aux Ecaussinnes-d'Enghien.
114	* **Vorré**, Jean,	1840,	Résidence inconnue.
115	* **Verluys**, Corneille,	1840,	Ingénieur-Voyer de la Ville de Bruxelles.
116	† **Wolff**, Pierre,	1852,	Industriel à Bruxelles.
117	**Zoppi**, Nicolas,	1842,	Ingénieur des Charbonnages réunis de la Chartreuse, Pire et Violette, à Grévegnée-lez-Liége.

† Décédé
* Ne fait pas encore partie de l'Association.

LISTE GÉNÉRALE

des Membres du Jury d'examen pour la remise du certificat de capacité aux Élèves sortis de l'Ecole spéciale de Commerce, d'Industrie et des Mines du Hainaut, depuis la fondation de cette institution jusqu'à ce jour.

Messieurs :

BOTTY, Directeur-Gérant de Charbonnage, à Jemmapes.
BOULENGER, ancien Notaire, Conseiller communal, à Mons.
BOURG, Directeur-Gérant de Charbonnage, à Houdeng-Aimeries.
BOURLARD, Avocat, Conseiller provincial, à Mons.
CABANY, Ingénieur aux Mines d'Anzin, dép.t du Nord.
CASTIAU, ancien Député, à Paris.
CORBISIER, Sénateur, Administrateur de Charbonnages, à Mons.
DAMINET, Administrateur de Charbonnages, à Enghien.
DE BOCARMÉ, ancien Représentant, Industriel.
DEFACQZ, Député, à Mons.
DE LA ROCHE, Administrateur-Directeur de Charbonnage, à Strépy-Bracquegnies.
DELGOBE, Ingénieur en Prusse.
DEQUANTER, Député, à Mons.
DEQUANTER, Administrateur-Directeur de Charbonnage, à Jolimont.
DE MOLINARY, Professeur d'économie politique, à Bruxelles.

Messieurs :

DESOIGNIES, Ingénieur-Métallurgiste, à Couillet.
DUBART, Ingénieur-Directeur de Charbonnage, à S.t-Vaast.
EVERARD, Fabricant de Sucre, à Boussu.
GENDEBIEN, Administrateur-Directeur de Charbonnage, à Charleroi.
GERNAERT, ex-Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, à Mons.
GLEPIN, Ingénieur des Mines du Grand-Hornu, à Hornu.
GOFFART, Administrateur-Directeur des Hauts-Fourneaux de Monceau-sur-Sambre.
GOSCHLER, Ingénieur.
GRANDMANCHE, ex-Directeur-Gérant des Hauts-Fourneaux de Pommerœul.
GRAVEZ, Directeur-Gérant de Charbonnage, à S.t-Vaast.
GUILLEMIN, Administrateur-Directeur du Charbonnage des Ardinoises, à Gilly.
HALBRECQ, ancien Député, à Mons.
HAROU.
HOCHEREAU, Directeur de l'Atelier de Construction de machines de Haine-S.t-Pierre, à Haine-S.t-Pierre.
LECOCQ, ancien Député, Commissaire d'arrondissement, à Thuin.
LETELLIER, Ingénieur.
LETORET fils, Ingénieur civil, Directeur-Gérant de la Société des Produits, à Jemmapes.
LIMELETTE.
MASQUELIER, Avocat, Echevin de la ville de Mons.
MERLIN, ancien Ingénieur de Charbonnage, à Mons.
MICHOT, (abbé) Naturaliste, à Mons.
MOTTE, Ingénieur, Industriel.
PONSON, Ingénieur civil.
PICQUET, Avocat, Administrateur de Charbonnages, à Mons.
RAIMBEAUX, Administrateur de Charbonnages, à Paris.
ROUSSELLE, Avocat, Conseiller provincial, à Mons.

Messieurs :

SADIN, Ingénieur de la Société Charbonnière des Produits, à Jemmapes.
SAINCTELETTE, Avocat, Conseiller provincial, à Mons.
THOMERET, ancien Notaire, à Mons.
TOILLIEZ, Ingénieur du 1.er district des Mines, à Mons.
VAN DEN BROECK, Professeur de Chimie, à Bruxelles.
WANDERPEPEN, ancien Député, à Binche.
WELLENS, Ingénieur en Chef du corps des Ponts et Chaussées, à Bruxelles.





